

Décision 18-D-14 du 24 juillet 2018

relative à des pratiques mises en œuvre dans le secteur de la commercialisation des décodeurs de signaux de télévision par satellite

Posted on: 24 juillet 2018 | Secteur(s) :

DISTRIBUTION

PRESSE / MÉDIAS

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine

Aston France

Dispositif(s)

Acceptation des engagements
Clôture de la procédure

Procédure(s)

Engagement

Entreprise(s) concernée(s)

Groupe Canal Plus (GCP)

Lire

le texte intégral de la décision

588.17 Ko

le communiqué de presse